



Euriell et **Gilles** Quéran & l'équipe des simultanés du Roy René

Finale Nationale des Simultanés du Roy René

Masters 2022 **RÈGLEMENT**

Challenge simultanés du Roy René

96 joueurs qualifiés

Chaque joueur qualifié pourra participer à la finale avec le partenaire de son choix (dans l'idéal celui avec lequel il aura joué le plus de Simultanés).

La qualification ne se fait pas sur un seul club puisqu'un joueur peut jouer dans plusieurs clubs.
Le quota des qualifiés par série sera de l'ordre de :

- 10 joueurs de 1^{ère} série
- 40 joueurs de 2^{ème} série
- 40 joueurs de 3^{ème} série
- 6 joueurs de 4^{ème} série

Challenge de l'Ecole de Bridge du Roy René

20 joueurs qualifiés

Chaque joueur qualifié pourra participer à la finale avec le partenaire de son choix (dans l'idéal celui avec lequel il aura joué le plus de Simultanés).

Le challenge se fera sur les trois meilleures participations

Challenge « Voyages »

Lors de chaque séjour organisé par Bridge Plus, le 1er du classement final sera invité avec la personne de son choix.

Rappel

- ♣ Chaque joueur qualifié devra impérativement être licencié FFB
- ♣ Chaque joueur prétendant à la qualification devra avoir joué au moins 6 séances
- ♣ Le classement est individuel
- ♣ Les 6 meilleures séances seront prises en compte dans les simultanés joués entre le 01 Juillet 2021 et le 30 Juin 2022
- ♣ Le classement général sera établi à la moyenne des 6 séances prises en compte

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

Euriell QUÉRAN

Bridge Plus et Euriell & Gilles Quéran

BP 80101 49101 Angers cedex 02 - Tel : 02.41.37.04.74
mail : simultanes@bridgeplus.com - site : www.bridgeplus.com